Charte de Santé Globale

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE LYON MÉTROPOLE



CAP 2028 se donne comme objectif de structurer nos actions en faveur de l'environnement et de ses liens avec l'activité de soins de l'établissement. L'ambition est de « faire de l'établissement un acteur engagé dans une approche de santé globale » (CAP 2028 - Fiche action 2.1).



Les grands principes de la politique de promotion de la santé globale

Le Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, défend une vision intégrée de la santé et reconnaît les liens d'interdépendance forts entre la santé humaine, spécifiquement la santé mentale, et celle de notre environnement. Dans cette perspective, il s'engage à :

- Défendre le principe d'une santé globale dans une démarche participative et en harmonie avec les politiques locales.
- Garantir des soins de haute qualité pour les patients, tout en veillant au bien-être au travail des équipes.
- Renforcer le lien entre santé mentale et environnement, en intégrant cette relation dans les pratiques cliniques.
- Faire de cette approche un atout d'attractivité pour les professionnels de santé.
- Intégrer l'approche de santé globale dans chaque nouveau projet de l'établissement.
- Réduire son empreinte carbone et favoriser la sobriété énergétique, tout en maintenant la qualité des soins.



Les déclinaisons opérationnelles

Pour mettre en œuvre cette politique, Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole s'engage dans des actions concrètes visant à :

- Encourager des pratiques éco-responsables dans tous les domaines d'activité de l'établissement : achats, alimentation, prescriptions médicales, transports, gestion des déchets, consommation énergétique, tout en gérant les risques environnementaux.
- Accroître l'efficacité énergétique et assurer la durabilité des bâtiments.
- Préserver et valoriser la biodiversité du site, en la transformant en un outil de soin et de bienêtre pour les équipes.
- Renforcer la communication et la transparence autour des initiatives environnementales de l'établissement.
- Former et sensibiliser les professionnels aux enjeux de la santé globale.
- Créer une instance dédiée à la santé globale pour piloter les actions de manière structurée et transversale.
- Ancrer les actions de l'établissement dans des réseaux de partenaires pour renforcer leur impact.

Charte de Santé Globale

